



Le Luttin

(Petit journal de Lutte du Pas de Calais)

Avril 2013



Objet : «Le Luttin » est un mini journal créé par les sections **SNADGI** du Pas de Calais sous couvert de « L'Emancipé » qui ne connaît ni entrave ni tutelle.



Luttin 62@laposte.net

Quelques éléments de rappel

- A partir du 1er Janvier 2013, environ 25% des agents ont un salaire compris entre le SMIC et le SMIC + 1%.
- Au 1er Janvier 2014, ce sera environ 30%.
- La nouvelle catégorie B commence à 1,6% au dessus du SMIC.
- La catégorie A à 12,5% au dessus.
- Un agent recruté à l'échelle 3 mettra 17 ans pour gagner 30 euros bruts de mieux par mois.
- La valeur du point, gelée depuis 2010, n'arrête pas de se déprécier par rapport à l'inflation.

Depuis janvier 2000, elle a perdu plus de 13%.

L'année 2013 ne peut être une nouvelle année blanche.

Il faut, en particulier, impérativement rompre avec le gel de la valeur point.

Arrêtons de nous servir les contraintes liées à la résorption de la dette publique et que se serait pire ailleurs. (Grèce, Espagne...) d'ailleurs comparons avec l'Allemagne, dont on ne cesse de vanter les mérites, qui augmente ses fonctionnaires de 6,3% de mars 2012 à août 2013.

Pendant ce temps, l'indemnité de fonction allouée au Président délégué du Conseil d'Analyse Économique passe de 1 800 euros à 3 000 euros mensuel (Arrêté du 5 mars 2013) et celle du président du CSA de 52 500 euros à 100 000 euros annuels.

Celle des membres reste de 42 700 euros (Pas mal malgré tout!!!)

Il s'agit aussi de l'argent public !!!





Retour à l'âge de pierre au temps de l'homme des cavernes

Plus de distributeurs de PQ
un rouleau de papier est posé par terre
Plus de distributeur d'essuies mains
un rouleau de papier est posé sur un radiateur
Dans quelques temps on va voir des agents
déambuler dans les couloirs, comme au camping,
avec un rouleau de PQ sous le bras
Le pire c'est que tout le monde semble trouver ça
« normal »

On n'arrête pas le progrès !!!!!



Pour les fonctionnaires, c'est NIET!!!!!!

On comptait sur Marylise Lebranchu, notre ministre, pour « rebrancher » la planche à billets afin d'augmenter un peu les fonctionnaires, malheureusement ce qui avait été débranché par le gouvernement précédent n'a pas été rebranché par Mme Lebranchu

Notre gouvernement, dans sa grande bonté, a fait un geste pour les parents pauvres de la fonction publique, les cadres C (126 000), en leur permettant d'accéder au 8^e échelon, là où auparavant existait des quotas (une aberration créée par Sarkozy)

La crise ce n'est décidément pas pour tout le monde

Si, pour résorber la crise du système capitaliste, les peuples du monde entier sont appelés à se serrer la ceinture, une petite minorité ne subissent pas les mêmes contraintes, c'est le moins que l'on puisse dire.

Petite minorité, certes, mais extrêmement riche.

C'est ce que l'on peut constater au vu du classement annuel du magazine « Forbes ».

Dans son édition 2013, celui-ci nous apprend que la planète compte dorénavant 1426 milliardaires, soit 200 de plus que l'an dernier.

Le total de ces fortunes mirobolantes atteint désormais 5400 milliards de dollars contre 4600 dans le précédent classement, soit une progression de plus de 17 % !

Pour tenter de se représenter l'immensité des sommes dont on parle, précisons, par exemple, que ces 1426 personnes détiennent l'équivalent de 2 fois le PIB de la France. Ou

encore que, celui qui se situe au sommet de la pyramide (et dont la fortune est estimée à 73 milliards de dollars) détient pour sa part environ 7 fois toutes les richesses créées par un pays comme le Burkina Faso.

En France, ça va bien aussi puisque Liliane Bettencourt accède au 9^{ème} rang (avec 30 milliards de dollars tout de même !) et a vu sa fortune progresser de 25%.

Mais, elle n'est pas toute seule.

En effet, en 2011, dernière année connue, les patrons du CAC 40 ont chacun en moyenne gagné 4,3 millions d'euros. En 2 ans, leurs rémunérations ont bondi d'environ 40% !

A l'évidence, les fins de mois difficiles ne concernent pas tout ce gratin.

A l'évidence également, si on en a la volonté, il y a des marges de manœuvre considérables pour trouver l'argent nécessaire là où il se situe vraiment.

PAS MAL VU...?

Notre cher Président a annoncé en 2012 une nette amélioration de la situation économique à l'horizon 2013.

Or si on regarde dans le dictionnaire la définition du mot horizon,

il est noté :

"L'horizon est une ligne imaginaire qui recule au fur et à mesure que l'on avance !!!!!"

Il semblerait que ça se confirme...



Définition « du droit du sol »
(façon Findus)
aberration qui équivaut à prétendre
qu'un cheval né dans une étable
serait une vache

HUMAIN ?

En Corse ou dans le 7ème arrondissement de Paris,
on faisait voter les morts.
A DGFIP, on les fait payer.
Plus de 6 ans après son décès, la veuve d'un collègue se voit réclamer 96,18 euros
d'indemnités trop perçues.

Alors certes, « elle a les moyens de payer », touchant sa retraite (incomplète) et la pension de réversion.

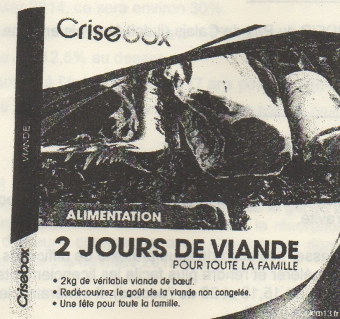
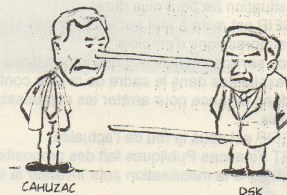
Mais ou sont la décence et l'humanité ?



Ne nourrissons pas la Haine. Depuis ce matin la radio annonce « Un Sans Domicile fixe »
sauve une jeune fille de la noyade et meurt noyé. Ce SDF était avant tout un être humain.
Il avait un nom, un prénom, un âge.



Café sans caféine,
essence sans plomb,
lait sans lactose,
cigarette sans nicotine...
a quand un gouvernement sans cons?!



C'est dans cette période que les agents ont
reçu une note expliquant que les obligations
déclaratives seront vérifiées tous les ans et
que les dossiers seraient contrôlés tous les
5 ans. Les agents seraient-ils des grands
fraudeurs jouant avec les places offshores ?
Nous ne le pensons pas et nous condamnons
ce zèle. Si le même zèle devait-être appliqué
à toutes les entreprises, il faudrait embaucher.
En sachant qu'un vérificateur contrôle
13 dossiers par an (la CGT revendique 12),
pour contrôler tous les 5 ans les 4,5 millions
d'entreprises soumises à la TVA il faut 4 500
000/13 = 346 153 /5 = 69 230 vérificateurs.
Aujourd'hui il y en a 5 000...

PETITE DEVINETTE

Quel est le Ministère qui regroupe 193 des 219 fonctionnaires les mieux payés et travaillant en France ?
Les généraux en guerre au Mali ? Non. Quoique...

Les grands professeurs des Hôpitaux Publics (en même temps experts des laboratoires
pharmaceutiques) ? Non. Quoique...

Les journalistes stars des chaînes publiques ? Non. Quoique...

Certains grands céréaliers de la Beauce et de la région Picarde dont ferait partie le Prince de Monaco ?
Non. Quoique...

Et bien, non ! Depuis la fusion DGI-DGCP, ces heureux gagnants font partie de la DGFIP : Bercy qui ?

FRAUDE ET EVASION FISCALE

IL FAUT EMBAUCHER

Le mensonge de Cahuzac remet sur le devant de la scène la grande fraude et l'évasion fiscale. Comment, au fil des années, des centaines de milliards échappent à l'impôt et creusent les déficits. Déficits qui servent de prétexte aux politiques d'austérité que subissent les populations. Antoine Peillon dans son livre « les 600 milliards qui manquent à la France » affirme qu'en France l'évasion fiscale des particuliers et des entreprises s'élève à 590 milliards d'euros dont 108 en Suisse.

Ce chiffre montre une chose : l'argent existe. La transparence bancaire ne suffira pas et ce ne sont pas les mesures que vient de prendre le gouvernement qui permettront d'inverser la tendance. La création de 50 emplois d'inspecteurs des finances publiques, de 50 magistrats et de 50 policiers spécialisés dans les affaires financières est nettement insuffisante.

Cette situation ne peut plus durer.

La DGFIP est mise à mal par les réformes successives et les suppressions d'emplois.

Tous les services détiennent des informations susceptibles d'être exploitées dans le cadre de la lutte contre la fraude.

Il y a donc urgence pour arrêter les suppressions d'emplois.

La DGFIP est sous le feu de l'actualité.

La CGT Finances Publiques fait des propositions.

Construisons la mobilisation pour inverser la tendance.



Le dernier CTL a eu communication du rapport d'activité de la DDFIP du Pas de Calais (il doit être mis en ligne sur Ulysse)

Le dialogue social occupe 6 lignes sur plus de 20 pages.

C'est bien toute l'importance qu'il mérite !!!

ANI (Accord National Interprofessionnel)

Le 11 janvier 2013, les négociations dites de « sécurisation de l'emploi » se sont terminées par un accord avec 3 organisations syndicales (CFDT, CFTC, CGC) d'une extrême gravité. Cette loi devrait être votée au parlement en mai.

Au cœur de l'accord est donnée la possibilité à l'employeur de passer des accords sous prétexte de difficultés « conjoncturelles » pour organiser des mutations forcées, pour accélérer et rendre plus facile les licenciements, faire en sorte qu'ils soient moins coûteux et le moins contestables possible (art 15, 18 et 20 de l'accord). Il généralise le chantage à l'emploi contre la baisse des salaires et l'augmentation du temps de travail.

Selon la conjoncture économique de l'entreprise, l'employeur pourra imposer à tous les salariés une baisse momentanée des salaires et une modulation de la durée du travail pendant 2 ans maximum.

C'est l'esprit même des accords de « compétitivité/emploi » voulus par Sarkozy !!

Toutes celles et tous ceux qui refuseraient l'application d'un accord de mobilité forcée seraient licenciés pour... motif personnel !

En échange, l'entreprise devra s'engager à maintenir l'emploi et à partager le bénéfice issu des sacrifices réalisés par les salariés.

Mais rien n'est précisé dans l'accord sur ces engagements !

Quant à la généralisation de la couverture santé complémentaire, elle sera financée à moitié par les salariés et profitera aux grandes compagnies d'assurances, alors que l'objectif d'un gouvernement de gauche serait plutôt d'étendre les soins remboursés par la sécurité sociale.

Ceux qui ont signé cet accord représentent 38,80% des salariés alors que la CGT et FO non signataires représentent 49,79% auxquels il faut ajouter FSU et SUD, ce qui porte à 55,67% ceux qui sont opposés..

Cet accord tord le cou à la démocratie.

Le compromis signé n'est pas historique, il est honteux !